

# Prestations sociales

Les personnels de l'Université Clermont Auvergne peuvent prétendre, sous certaines conditions, à des aides financières qui ont pour but de les soutenir dans différentes situations du quotidien.

## L'action sociale UCA

- Qui peut bénéficier des prestations sociales UCA ?
- Quelles conditions de ressources ?
- Comment déposer une demande d'aide ?
- Sous quelle forme les aides sont-elles versées ?

Dans quels délais ?

EN SAVOIR PLUS

Dossier d'ouverture de droit aux prestations sociales UCA 2019  
07 janvier 2019



TÉLÉCHARGER

## Gestionnaire de l'action sociale UCA

**Nathalie PINEL**

Tél. 04 73 40 51 91

[social.class.dvu@uca.fr](mailto:social.class.dvu@uca.fr)

## Les prestations UCA

Enfants : vacances, culture, sport, loisirs

[Adhésion aux clubs sportifs et culturels](#)

[Centres aérés](#)

[Colonies et centres de vacances](#)

[Séjours linguistiques, sportifs ou culturels & stages BAFA](#)

Enfants : études

[Allocation d'études post-bac](#)

[Cantine scolaire](#)

[Séjours scolaires](#)

Logement, restauration

[Aide à l'installation](#)

[Aide à la caution / au déménagement](#)

[Subvention repas](#)

Vacances

[Aide aux vacances des personnes vivant seules](#)

[Vacances familiales](#)

Conseil

[Conseils en économie sociale et familiale](#)

[Consultation juridique](#)

Maladie, handicap

[Aide à l'hospitalisation loin du domicile](#)

[Allocation aux parents d'enfants en situation de handicap](#)

[Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant](#)

[Prise en charge partielle du jour de carence](#)

[Séjours en centres de vacances spécialisés](#)

Concours

[Frais de déplacement 1er concours](#)

[Frais de déplacement 2e concours](#)

Aides spécifiques

[Aides exceptionnelles](#)